



**PRÉFET  
DE LA  
DORDOGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Périgueux, le 24 novembre 2021

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Résultat d'expertise faisant suite à une déclaration de dommage sur un veau**

Une déclaration de dommage sur un veau a été effectuée le 14 novembre 2021 auprès des services de l'État par un éleveur de la commune de Saint-Michel-de-Double.

Les services de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), spécialisés sur le réseau Loup/Lynx, se sont rendus rapidement sur place pour réaliser un constat et procéder à une expertise.

Les résultats de cette expertise ont été connus le 23 novembre 2021. Ils conduisent à écarter clairement l'implication d'un loup et mettent en évidence un charognage post-mortem.

Ces conclusions ont été communiquées à l'éleveur.

Monsieur Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet de la Dordogne, se félicite de la rapidité de l'intervention des agents de l'OFB et rappelle la mobilisation et la transparence des services de l'Etat sur le dossier du loup.

